



Fiche d'inscription 2023 - 2024

Galaxie (2019-2014)

CESSON-SEVIGNE TENNIS CLUB
 1 bd de dézerseul 35510
 CESSON-SEVIGNE
 cessonstennis@orange.fr
 02.99.83.86.62

Nom/Prénom		Date de naissance	
Téléphone père/mère	Père : Mère :	Adresse mail parents	
Adresse		Écoles fréquentées	

	2019	2018/2017	2017/2016	Coche
MERCREDI MATIN	x	11H	10H	<input type="checkbox"/>
MERCREDI APRES-MIDI	17H	16H	15H	<input type="checkbox"/>
VENDREDI SOIR	18H	17H	x	<input type="checkbox"/>
Tarif 1h (un jour coché)	195 €	195 €	195 €	<input type="checkbox"/>
Tarif 2h (2 jours cochés)	x	320 €	320 €	<input type="checkbox"/>
Supplément Non Cessonçais*	+30 €	+30 €	+30 €	<input type="checkbox"/>

Vendredi - 18h / 1 terrain sera réservé AUX PARENTS ayant l'adhésion PARENT et l'enfant de 2019 jouant sur le même créneau!

SUPPLÉMENT ADHÉSION PARENT	80 euros (30 € licence + 50 € cotisation)	<input type="checkbox"/>
-----------------------------------	--	--------------------------

Le supplément permet à un parent de jouer au tennis avec son enfant et d'avoir une licence !

2015/2014	Tarif Cessonçais	Tarif Non Cessonçais	Coche
1h de cours	290 €	320 €	<input type="checkbox"/>
2h de cours	450 €	480 €	<input type="checkbox"/>

HORAIRES 2015-2014 (cochez les créneaux possibles)

Créneau n°1	Pedibus (à la sortie de l'école SAUF Notre Dame) Lundi - Mardi -jeudi -Vendredi (16h)	<input type="checkbox"/>
Créneau n°2	Mercredi : 9h - 12h	<input type="checkbox"/>
Créneau n°3	Mercredi : 14h	<input type="checkbox"/>
Créneau n° 4	Samedi : 10h -12h	<input type="checkbox"/>

Autorisation de diffusion de données à caractère personnel

Je soussigné (e)

- Règlement Intérieur :** Reconnais que l'adhésion au Cesson-Sévigné tennis club entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des règlements de la Fédération Française de Tennis.
- Assurance Licence :** Reconnais avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive, avoir été informé et avoir pris connaissance des garanties d'assurance proposées avec la licence.
- Garanties Complémentaires:** Reconnais avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires (notamment celles proposées par la FFT) afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel.
- Communication :** Autorise le Cesson-Sévigné Tennis Club, pour sa communication interne et/ou externe, à capter et à utiliser, pour la saison 2023/2024, l'image et/ou le nom, et/ou le prénom et/ou la voix de la personne mineure visée ci avant, et cela sur tout type de support (notamment mais non limitativement sur tout support digital, tel que le site internet du club, etc. et/ou surtout support papier, tels que des newsletters ou affiches, etc.)

Compléments :

Certificat médical de non-contre indication à la pratique du tennis en compétition obligatoire pour payer une 1ère inscription ou attestation pour les années N+1 et N+2

Net à payer :

Fait à Cesson-Sévigné, le :

Signature :

TARIF FAMILLE : - 20 € par personne à partir du troisième membre de la même famille inscrit.

Modalités de règlement :

Il est possible de régler par chèque, espèce, virement, chèque vacances ou carte bancaire.

La fiche doit être accompagnée du règlement total en une, deux ou trois fois. Aucun remboursement ne sera effectué après le démarrage des cours (sauf cas exceptionnels)

Réservé au secrétariat		Montant total à payer :	
Date d'encaissement	Montant	N°chèque / ANCV	Espèces